



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de La Réunion

Pôle Régional Santé Publique  
Et Cohésion Sociale

Direction Régionale  
Des Affaires Sanitaires et Sociales

**Coordination Plan Vaccination**

*Etienne BILLOT*

Tel : 02 62 93 94 60 / Fax : 02 62 93 95 95

[etienne.billot@sante.gouv.fr](mailto:etienne.billot@sante.gouv.fr)

[dr974-vaccination-grippe@sante.gouv.fr](mailto:dr974-vaccination-grippe@sante.gouv.fr)

Saint Denis, le 18 février 2010

A

Monsieur le Président  
URML Réunion  
ZAC 2000 – Immeuble Cap 2000  
6 avenue Théodore Drouet  
97420 Le Port

Monsieur le Président,

L'arrivée en début de semaine prochaine de vaccins en dose individuelle (FOCETRIA), dans les pharmacies de la Réunion va permettre d'élargir l'offre de vaccination contre la grippe A (H1 N1) aux médecins généralistes, et aux infirmiers libéraux sur prescription. Les patients pourront obtenir gratuitement dans les pharmacies, sur présentation d'une ordonnance, le vaccin prescrit (Focetria ou Panenza) ; pour ce dernier, la disponibilité de mono doses à la Réunion permet également d'éviter aux médecins, au moins dans les premiers temps, la constitution de stocks de flacons multi doses dans leurs cabinets.

Les médecins libéraux ont été destinataires d'un courrier de Mme la Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports les informant de cette évolution. Un arrêté ministériel a depuis fixé la cotation de l'acte de vaccination.

Les professionnels de santé peuvent avoir accès sur le site [www.pandemiegrippale.gouv.fr](http://www.pandemiegrippale.gouv.fr) à la rubrique « professionnels de santé » à l'ensemble des informations et conseils pour la bonne mise en œuvre de la vaccination dans leurs cabinets, ou à domicile pour ceux de leurs patients qui ne pourraient se déplacer. Y figurent en particulier les indications vaccinales, les notices d'information sur les vaccins, le descriptif du dispositif de traçabilité et en particulier la gestion des bons de vaccination, les prescriptions de conservation des vaccins.

La persistance d'une circulation mondiale du virus A (H1 N1) induit un risque de réapparition à la Réunion de la grippe dans les prochains mois, à l'entrée dans l'hiver austral. Aussi, il me semble nécessaire de rappeler les préconisations de vaccination de toutes personnes volontaires, en particulier de celles présentant des fragilités de santé ou exposées professionnellement.

Trois centres de vaccination hospitaliers restent ouverts pour toute la population ; il sera possible d'y adresser les patients nécessitant une seconde injection de Pandemrix, vaccin adjuvanté non disponible dans les pharmacies, mais également ceux présentant un état de santé complexe ou un risque allergique sur décision du médecin traitant :

- pour le Nord : Centre de vaccination du Centre Hospitalier Félix Guyon, allée des Topazes à Saint Denis (02 62 90 58 62)  
Ouverture : lundi, mercredi et jeudi de 14H00 à 17H00
- pour l'Ouest : Centre de Prévention du Centre Hospitalier Gabriel Martin, 4 rue des Salins à Saint Paul (02 62 34 13 13)  
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14H00 à 17H00
- pour le Sud : Centre de Vaccination du Centre Hospitalier Sud réunion, Avenue du Président François Mitterrand, Terre Saint à Saint Pierre (02 62 35 91 65)  
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14H00 à 17H00.

Je vous remercie de bien vouloir assurer l'information de vos confrères par les moyens habituels de communication établis avec eux, et en particulier par l'inscription sur votre site internet du lien avec l'espace « professionnels de santé » du site indiqué ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération,

Le Directeur Régional  
des Affaires Sanitaires et Sociales

Christian MEURIN

